Hénin-Beaumont/LDH : la mairie entend réclamer 36.000 € de loyers impayés (màj)

10/04/2014 à 0h28
Addendum 10/04/14

[…] Marine Tondelier monte au créneau en reprochant au maire d'avoir voulu « *détruire un contre-pouvoir* » parce que ça l'arrangeait, évoquant « *un choix politique et délibéré* ». Une attaque balayée d'un revers de manche par Steeve Briois : « *Je veux remettre tout à plat ; votre système de copinage et de favoritisme, ça suffit !* »

Et lorsque David Noël s'empresse d'en rajouter une couche, il est cueilli à froid par Bruno Bilde, lâchant : « ***On fait tout un foin alors qu'il y a 14 adhérents dont MM. Noël et Binaisse et tout le PC local !*** »

> *C'est le moment que choisit alors l'adjoint aux finances, Jean-Richard Sulzer, pour lancer une bombe : « M. le maire, je demande que vous entriez en procédure du recouvrement dû par cette association. On peut évaluer le loyer à 600 € par mois en y incluant les charges, soit 72 000 euros sur dix ans, mais comme il y a prescription au-delà de 5 ans dans ce type de recouvrement, c'est 36 000 € que vous devez émettre soit sur la section d'Hénin, soit sur la Ligue nationale ! Je vous invite d'ailleurs, s'il y a débat, à saisir le procureur financier ! » « Rendez l'argent ! » crie alors un élu.*

Rude mandat en perspective !
La Voix du Nord
Merci à résurgence
09/04/14

[…] Interrogé par Ali Baddou, le président de la fédération départementale de la LDH du Pas-de-Calais qualifie cette histoire de "complètement ahurissante".

> *"Nous ne sommes ni une association révolutionnaire, ni terroriste… On a pignon sur rue, on est reconnus, on est indissolublement liés à l'histoire de la République." – Alain Pruvot, LDH*

Morandini Zap / Le FN expluse la LIGUE DES DROITS DE L'HOMME de ses locaux sur WAT.tv

Morandini

[…] Interrogé sur Sud-Radio, Gilbert Collard, candidat RBM malheureux à Saint-Gilles (Gard), a regretté cette décision.

«ll ne faut pas donner de grain à moudre à nos détracteurs qui veulent nous réduire à l'état de poussière fascisante». L'avocat ajoute : «Moi je n'aurais pas viré la LDH, je lui aurais demandé de signer un bail et de payer».

Le Figaro
08/04/14
Élection municipale ; Quand le président de la LDH de Hénin-Beaumont appelait à voter contre le FN :

(merci à **LaurentB**)

Addendum à 18H00
Florian Philippot était l'invité à ce sujet dans l'émission de Wendy Bouchard sur Europe 1 le 8 avril 2014.

lien direct sur : VK

Addendum à 13H47

Communiqué de presse de Steeve Briois

Depuis des années, la ligue des droits de l'homme bénéficiait de subventions municipales et d'un local municipal en toute illégalité. Non seulement, aucun bail n'a été signé entre l'association d'extrême gauche et la mairie faisant de la LDH, un occupant sans titre mais plus grave, ces subventions sont totalement illégales.

Une pseudo journaliste de France Info dénommée Lemaire, à la recherche du buzz, fait la une de l'édition matinale en reprochant à la municipalité de respecter la loi !

En effet, les communes ne peuvent pas subventionner une association politisée et partisane. Le Conseil d'Etat indique qu'il n'est pas possible de subventionner une association qui combat une formation politique dont l'existence est légalement reconnue, et, d'autre part, que cette association de nature politique et partisane ne remplit pas les conditions de légalité de l'attribution d'une subvention.

Que les médias puissent reprocher à la nouvelle équipe municipale de respecter la loi est un comble. Que la bien-pensance s'y fasse : désormais la loi sera respectée à Hénin-Beaumont ! […]

Front National

Le nouveau maire Front national d'Hénin-Beaumont, Steeve Briois, a décidé que la Ligue des droits de l'Homme ne pourra plus bénéficier du local qui était mis à sa disposition par la commune. Il reproche à la LDH d'être politisée et hostile à son équipe. […]

C’est un local de 20 m² situé au rez-de chaussée avec une grande vitrine où s’affichent des messages citoyens. On peut y lire les résultats d’un récent concours de poésie sur le thème de l’égalité des droits.

Ce local de la Ligue des droits de l’Homme (LDH) est à quelques pas seulement de l’hôtel de ville d’Hénin-Beaumont. Il appartient d’ailleurs à la mairie qui depuis une dizaine d’années le laissait librement et gratuitement à disposition de la LDH, à laquelle les différentes municipalités versaient aussi une subvention : 300 euros par an.

Mais pendant la campagne des dernière élections municipales, la Ligue des droits de l’Homme s’était clairement prononcée contre l’extrême droite. Depuis plus longtemps encore, elle s’opposait au Front national à Hénin-Beaumont. Le nouveau maire de la ville, Steeve Briois, a donc souhaité réagir, et a annoncé qu’il mettait fin au prêt du local, le jugeant “*injustifié*“. La LDH devra donc rapidement quitter les lieux.

> *“La Ligue des droits de l’Homme est une association politisée. Dès l’instant où elle s’immisce dans la vie municipale avec des a priori, on coupe les liens“, se justifie Steeve Briois.*

Les responsables de cette association de défense des droits de l’homme ne s’attendaient pas à travailler en très bonne entente avec le nouveau maire FN. Mais ils accusent tout de même le coup face à une telle mise en demeure de quitter le lieux. […]

France Info